

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE.

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

85/432 du 1er/4/85
DECRET N° /MTERFPPS/DGTFP/DFP/22021
Portant intégration et nomination de
Mr. NGASSAZI François
dans les cadres de la catégorie A
hiérarchie I des services Techniques
(Laboratoire des Mines)

-----000-----

LE PREMIER MINISTRE

V I S A S

.....

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'ordonnance n° 019/84 du 23-8-84, portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8-7-79;

(/u la Loi 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des Fonction-
naires ;

D.G.B.

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun de la
catégorie A des services Techniques ;

(/u le décret n° 62/130/ME du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut
général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 63/81/FP-EE du 26.3.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50 du 24.2.1967 règlementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Premier
Ministre ;

(/u le décret 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;

(/u le décret 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des intérim
des Membres du Gouvernement ;

(/u le protocole d'accord du 29.11.1980 signé entre la République
Populaire du Congo et la Roumanie ;

(/u la lettre n° 2397/MEN-DGEOC-DCB du 13.7.1984 du Directeur de
l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de Candidature
constitué par l'intéressé.

4/85

DECRETE:

Article 1er: En application des dispositions combinées du décret N° 60/90 et du Protocole d'accord des 3-3-1960 et 29-11-1980 susvisés Monsieur NGASSAKI François, né le 6 Juin 1956 à Fort-Rousset Titulaire du diplôme d'Ingénieur obtenu à la Faculté de Technologie et de Chimie des Produits Alimentaires et Chimique Piscicole GALATI (Roumanie) est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Laboratoire des Mines) et nommé au grade d'Ingénieur, principal des Techniques Industrielles Stagiaire, Indice 710.

Article 2 : L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Industrie et de l'Artisanat.

Article 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de Service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le Premier Ministre .

Brazzaville, le 1er Avril 1985

Le Ministre de l'Industrie
et de l'Artisanat.


Ambroise NOUMAZALAY .-

Le Ministre du Travail de l'Emploi,
de la Refonte, de la Fonction
Publique et de la Prévoyance Sociale.-


Bernard COMBO MATSIONA.-


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre des Finances et
du Budget


Itilhi Oasétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS

J O RPC	1
DGTFP/DFP.....	3
DFP/BST.....	1
DGB.....	3
DCF.....	1
MIA.....	2
DOSSIER.....	3
INTERESSE.....	1
SGG/BC.....	2/6

